
REGLEMENT PARTICULIER

Ce règlement particulier complète le Règlement Général des Compétitions (RGC) de la Fédération Française de Badminton (FFBaD).

1. GENERALITES

- 1.1 Le Challenge Poussins par équipes est une compétition par équipes se déroule selon les règles de la FFBaD, les dispositions particulières de la Ligue Ile-de-France de Badminton (LIFB) et le règlement ci-après.
- 1.2 Tout participant doit être en règle avec la FFBaD et la LIFB ; il doit être en possession de sa licence joueur et ne pas être suspendu à la date de la compétition.
- 1.3 Les décisions du (ou des) Juge-Arbitre(s) sont sans appel. Le(s) Juge-Arbitre(s) sont en droit de disqualifier, partiellement ou totalement, tout joueur qui ne respecterait pas les règlements cités à l'article 1.1.
- 1.4 Informations clés :
 - **Date de la compétition** : 11 janvier 2025
 - **Date limite des inscriptions** : 11 décembre 2024 à 12h
 - **Date du tirage au sort** : 17 décembre 2024
 - **Volant officiel** : Yonex AS20
 - **Coûts inscriptions** : 13€ par joueur.

2. CATEGORIES ET TABLEAUX

- 2.1 Le Challenge Poussins par équipe est une compétition régionale par équipe, qui s'adresse aux joueurs d'Ile-de-France des catégories « minibad » et « poussin ».
- 2.2 Les équipes sont formées d'exclusivement 2 joueurs ou 2 joueuses. Les équipes mixtes (un joueur et une joueuse) ne sont pas autorisées.
- 2.3 Les tableaux joués seront le Simple Homme/Dame et le Double Hommes/Dames.
- 2.4 La compétition se déroulera sous la forme de poules uniques comprenant de 4 équipes. Les équipes sont réparties en différents niveaux, selon le nombre de paires inscrites.
- 2.5 La répartition des équipes dans les niveaux est déterminée par le Responsable Sportif de la Ligue Île-de-France de Badminton.
- 2.6 Un niveau est ouvert à condition qu'il y ait 4 équipes inscrites.

3. INSCRIPTIONS

- 3.1 Les inscriptions sont ouvertes aux comités d'Ile-de-France. Elles sont à réaliser dans un fichier mis à disposition par la LIFB. Chaque comité devra préciser la hiérarchie au sein de l'équipe.
- 3.2 Les inscriptions seront clôturées le 11 décembre 2024 à 12h.
- 3.3 La date du tirage au sort est fixée au 17 décembre 2024.

3.4 Les frais d'inscription s'élèvent à 13€ par joueur.

3.5 Aucune dérogation horaire n'est acceptée. Les joueurs doivent être disponibles toute la journée de la compétition de 8h00 à 19h00.

4. **FORFAITS**

4.1 Tout joueur s'inscrivant au Challenge Poussins par équipe doit connaître le règlement fédéral relatif aux forfaits.

4.2 Tout joueur devenant indisponible à la date du tournoi doit en faire part par écrit à l'organisateur dans les plus brefs délais.

- Si l'annonce est faite avant le tirage au sort, il est remboursé de ses frais d'inscription ;
- Si l'annonce est postérieure à la date du tirage au sort, le joueur doit envoyer (dans les 10 jours suivant la compétition) un justificatif à la LIFB (forfait@lifb.org) accompagné du formulaire fédéral rempli. Ce justificatif permettra le remboursement des frais d'inscription. Aucun remboursement ne peut être effectué sans justificatif.

4.3 Lorsque l'un des joueurs d'une équipe est défaillant et qu'une liste d'attente a été créée, la paire doit se retirer. En cas d'absence de liste d'attente, le partenaire doit notifier par écrit à l'organisateur s'il souhaite maintenir sa participation ou se retirer. En cas de maintien, la LIFB essaie dans la mesure du possible de trouver un joueur en remplacement.

4.4 Si un joueur déclare forfait pendant la compétition, le second joueur de l'équipe pourra disputer le simple de son positionnement. Les deux autres matchs de la rencontre (simple et double) seront déclarés forfait.

5. **DEROULEMENT**

5.1 La compétition se déroulera sur une journée unique.

5.2 Une rencontre est constituée de 3 matchs :

- Un double
- Deux simples

L'ordre des simples est déterminé par la hiérarchie définie par les comités au moment de l'inscription de l'équipe.

5.3 Chaque match rapporte 1 point à l'équipe. L'ensemble des matchs d'une rencontre doivent être joués. Une équipe remporte la rencontre si elle s'impose 3 à 0 ou 2 à 1.

5.4 Les convocations sont envoyées par mail aux comités et seront disponibles en ligne sur le Badnet de la Ligue. En cas d'envois successifs, il faut tenir compte de la dernière convocation envoyée.

5.5 Les joueurs ou leur responsable nommé par le Club ou le Comité doivent venir pointer à la table de pointage dès leur arrivée dans le gymnase. En cas de retard, le joueur ou le responsable doivent contacter les organisateurs sous peine que le joueur concerné soit déclaré forfait lors de son premier match.

5.6 Tout joueur souhaitant s'absenter du gymnase en cours de compétition doit en demander l'autorisation au Juge Arbitre, sous peine d'être déclaré forfait à l'appel de son match.

5.7 Une remise de récompenses sera faite pour le 1er et le 2ème de chaque niveau.

5.8 Une tenue de badminton, conforme à la circulaire fédérale en vigueur, est exigée sur les terrains. Toute demande de dérogation doit se faire auprès du Juge Arbitre munie d'un justificatif écrit.

- 5.9 Les volants sont à la charge des joueurs. En cas de désaccord, le volant officiel de la compétition sera imposé. Le volant officiel de la compétition est le **AS20**.
- 5.10 Les matches peuvent être lancés au plus tôt une heure avant l'heure programmée. L'échéancier est affiché uniquement à titre indicatif.
- 5.11 Les matches se jouent en auto-arbitrage. Un joueur peut à tout moment faire appel au Juge Arbitre afin qu'il désigne, si possible, un arbitre ou faisant office d'arbitre (parents, entraîneurs, organisateurs, etc..). Certains matches pourront être arbitrés par des officiels qui participent à un stage de validation.
- 5.12 Le temps de repos entre deux matches est de **20 minutes**, entre le dernier volant du match précédent et le premier du suivant. Les joueurs disposent de **5 minutes** entre l'appel et le début de leur match, test des volants compris.
- 5.13 Seuls ont accès au plateau de jeu les joueurs appelés à disputer leur match, les coaches, les officiels et les membres du comité d'organisation.
- 5.14 Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vol, perte ou accident.
- 5.15 La participation au Challenge Poussins par équipe requiert la lecture et l'acceptation de ce règlement, lequel est consultable sur le tableau d'affichage du gymnase.
- 5.16 Les joueurs doivent être accompagnés d'un responsable majeur nommé par le Club ou le Comité Départemental du joueur. Ce responsable doit être présent impérativement durant toute la compétition sous peine d'exclusion des joueurs.